



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
16 mai 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Instance permanente sur les questions autochtones

#### Onzième session

New York, 7-18 mai 2012

#### Projet de rapport

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Megan Davis

### Chapitre I

#### Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

##### A. Projets de décision que l'Instance permanente recommande au Conseil d'adopter

1. L'Instance permanente sur les questions autochtones recommande au Conseil économique et social d'adopter les projets de décision ci-après :

##### Projet de décision I

**Réunion d'un groupe d'experts internationaux sur le thème « Jeunes autochtones : identité, défis et espoir (art. 14, 17, 21 et 25 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones) »**

Le Conseil économique et social décide d'autoriser la tenue, pendant trois jours, d'une réunion d'un groupe d'experts internationaux sur le thème « Jeunes autochtones : identité, défis et espoir (art. 14, 17, 21 et 25 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones) ».

##### Projet de décision II

**Lieu et dates de la douzième session de l'Instance permanente**

Le Conseil économique et social décide que la douzième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 20 au 31 mai 2013.



**Projet de décision III**  
**Rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones**  
**sur les travaux de sa onzième session et ordre du jour provisoire**  
**de sa douzième session**

Le Conseil économique et social

a) Prend note du rapport de l'Instance permanente sur les questions autochtones sur les travaux de sa onzième session;

b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la douzième session de l'Instance permanente tel qu'il est exposé ci-après :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Suite donnée aux recommandations de l'Instance permanente sur les questions suivantes :
  - a) Santé;
  - b) Éducation;
  - c) Culture.
4. Débat d'une demi-journée sur l'Afrique.
5. Dialogue général avec les fonds et organismes des Nations Unies.
6. Débat sur la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.
7. Droits de l'homme :
  - a) Mise en application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
  - b) Dialogue avec le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et le Président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.
8. Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les questions relevant du Conseil économique et social et les nouveaux problèmes.
9. Projet d'ordre du jour de la treizième session de l'Instance permanente.
10. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa douzième session.